

**DEMANDE D'AGREMENT DES LIEUX DE STAGE AU TITRE D'UNE SPECIALITE,
EN TROISIEME CYCLE DES ETUDES MEDICALES**

Santé publique et Médecine sociale

Année universitaire 2017-2018

AGREMENTS DEMANDES (liste et réglementation des DES et des DESC des 2 arrêtés du 22 septembre 2004)

D.E.S :

1. Santé publique et Médecine sociale

MOTIF DE LA DEMANDE D'AGREMENT

- Nouvelle demande
- Renouvellement. Date de la précédente demande :
- Changement de responsable médical. Nom du précédent responsable médical :
- Changement de périmètre du lieu de stage. Précédent périmètre :

ETABLISSEMENT

Catégorie de l'établissement :

- CHU
- CH
- ESPIC
- Etablissement privé autre que d'intérêt collectif
- Autre (à préciser) :

Nom et Adresse de l'établissement :

Responsable administratif du dossier :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse électronique :

STRUCTURE INTERNE (Service, UF ou toute autre structure interne)

Dénomination de la structure interne :

Responsable de la structure interne :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Spécialité du responsable :

Téléphone :

Adresse électronique :

NB : Le responsable médical du lieu de stage doit être diplômé de la spécialité sollicitée.

Le responsable médical du terrain de stage exerce - t-il à temps plein ? OUI NON

Date de sa nomination en qualité de responsable médical :

Date de fin, le cas échéant (si départ à la retraite ou autre programmé dans les 5 ans) :

Joindre au dossier le *Curriculum Vitae* du responsable de la structure interne (2 pages maximum).

Dénomination du Pôle auquel appartient la structure interne :

Nom et prénom du chef de Pôle :

Téléphone du chef de Pôle :

Adresse électronique du chef de Pôle :

Coordonnateur local de la Spécialité :

Cette demande d'agrément a-t-elle fait l'objet d'un échange préalable avec le coordonnateur local ? : Oui Non

Caractérisation en 3 points du ou des domaines d'activité du terrain de stage:

-1)

- 2)

- 3)

ENCADREMENT ET MOYENS

Nombre de médecins qualifiés en santé publique :

- Hospitalo-Universitaires : PU-PH : MCU-PH : CCA/AHU :

- PH temps plein (ou statut sénior équivalent si ESPIC) :

- PH temps partiel (ou statut sénior équivalent si ESPIC) :

- Assistants de plein exercice (ou statut sénior équivalent si ESPIC) :

Nombre de « séniors » diplômés de la spécialité :

Présence d'un « sénior » de la structure interne sur place en permanence :

Oui Non

Mise à disposition d'un bureau pour l'interne : Oui Non

Nombre d'interne(s) par bureau :

Le bureau est-il équipé d'un téléphone ? Oui Non

Le bureau est-il équipé d'un ordinateur ? Oui Non

L'interne a-t-il accès à une bibliothèque virtuelle ? Oui Non

L'interne a-t-il accès à internet ? Oui Non

RESPONSABILITES CONFIEES A L'INTERNE

Horaire journalier moyen par interne :
- Heure d'arrivée à la structure interne :
- Heure de départ de la structure interne :

Nombre de postes d'internes issus des ECN dans la structure interne :
- Détailler les spécialités des internes :

Nombre maximal d'internes issus des ECN que vous estimez pouvoir former/semestre :



Nombre de DFMS/DFMSA présents dans le service en 11/2016 :

L'interne participe-t-il à des réunions multidisciplinaires :

- Standards Oui Non

- Réunions de Concertation Pluridisciplinaires Oui Non

Si Oui, lesquelles :

Quels sont les principaux gestes techniques ou compétences enseignés sur le lieu de stage ? :

L'interne participe-t-il aux gardes des Urgences ? Oui Non

Un « sénior » est-il joignable en permanence lors de la garde ? Oui Non

Un « sénior » est-il présent sur place en permanence lors de la garde ? Oui Non

L'interne participe-t-il aux gardes sur le lieu de stage? Oui Non

Un « sénior » est-il joignable en permanence lors de la garde ? Oui Non

Un « sénior » est-il présent sur place en permanence lors de la garde ? Oui Non

Un réanimateur est-il présent en permanence sur le site de l'Hôpital ? Oui Non

Nombre moyen de gardes par mois (aux urgences ou sur le lieu de stage) :

Le repos de sécurité est-il appliqué dès la fin de la garde ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

L'interne participe-t-il à une astreinte sur le lieu de stage ?

- Astreinte opérationnelle : Oui Non Si oui, nombre / mois :

- Astreinte de sécurité : Oui Non Si oui, nombre / mois :

Un « sénior de la spécialité » est-il présent ou joignable en permanence lors de l'astreinte ?
 Oui Non

SOUTIEN ET EVALUATION DE LA FORMATION ET LA RECHERCHE

		Nombre/semestre
Réunions d'enseignement destinées aux internes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Réunions de bibliographie	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Participation de l'interne à des congrès nationaux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Participation de l'interne à des congrès internationaux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Publications de l'interne : - Communication affichée (poster) à un congrès - Communication orale à un congrès - Article pédagogique - Cas clinique ou article original	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Possibilité pour l'interne de disposer en moyenne de 2 demi-journées/semaine de formation universitaire - Si non, pourquoi ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Une évaluation de la formation est-elle organisée :

- Localement Oui Non

- Nationalement Oui Non

L'acquisition des compétences de l'interne est-elle évaluée ? Oui Non

Si Oui, comment ?

PROJET PEDAGOGIQUE

Existe-t-il un projet pédagogique **écrit** assuré par un « sénior » de la structure interne ?
 Oui Non

Projet à joindre en annexe

Ce projet doit développer les aspects **Soins**, **Enseignement** et **Recherche** du terrain de stage (maximum 2 pages à joindre en annexe)

Si plusieurs agréments sont demandés, un projet pédagogique par DES/DESC postulé est exigé.

Ce projet pédagogique est-il exposé à l'interne lors d'un entretien en début de stage ?

Oui Non

Les instances nationales de la spécialité ont-elles fait des recommandations d'agrément :

- du Conseil National des Universités ? Oui Non

- du Collège National des Enseignants ? Oui Non

Si oui, merci de joindre le document à la demande (A compacter le cas échéant, 2 pages maximum)

Le Responsable médical s'engage à apporter tout complément utile au coordonnateur local et aux membres de la commission d'agrément sur demande.

A, le

Le Responsable Médical du lieu de stage,

Le Directeur,